

## *Étude de mortalité*

# **Risques normaux grande branche au Canada 2017-2018 à l'aide des tables 86-92 et 97-04**

**Direction de la recherche –  
Commission sur les études d'expérience**

**Juillet 2020**

Document 220101

*This document is available in English  
© 2020 Institut canadien des actuaires*

## Mortalité des assurés en vertu des polices types d'assurance grande branche entre les dates anniversaires 2017 et 2018 à l'aide des tables ICA 97-04 et ICA 86-92

### Sommaire

Voici le 69<sup>e</sup> rapport annuel sur l'expérience de mortalité intersociétés pour les polices types d'assurance-vie grande branche au Canada. Cette étude couvre l'année comprise entre les anniversaires de police en 2017 et 2018, selon l'âge à l'anniversaire le plus proche. Elle a été approuvée par la Direction de la recherche de l'ICA.

Nous présentons ici les résultats généraux de l'étude de mortalité de 2017-2018 selon les bases prévues des tables ICA 86-92 et ICA 97-04.

Les tables énumérées ci-dessous sont disponibles en format Excel sur le site Web de l'ICA et fournissent de plus amples détails sur les résultats de l'étude. Il y a des indices dans le haut de chaque fichier avec des liens vers les tables individuelles.

INDICES DES TABLES POUR LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2017-2018	
Table A1	Expérience totale par groupes de durées et d'âges, période sélecte et ultime établies en fonction de la compilation de données s'échelonnant sur 5 ans (années d'assurance 2013-2014 à 2017-2018)
Table A2	Table A1 subdivisée selon le sexe
Table A3	Table A2 subdivisée selon les habitudes de tabagisme

De plus, les données de l'étude d'expérience utilisées pour ce rapport sont disponibles sous forme de fichier zip délimité par virgule qui peut être téléchargé à partir du [site Web de l'ICA](#). Le nom du fichier est [IndLifeMDB.1718.zip](#). Une description des champs de données figure à l'annexe du présent rapport.

À noter que ce fichier correspond à la période d'étude d'un an de 2017 à 2018. Les fichiers de données des années précédentes sont également disponibles dans le même format sur le [site Web de l'ICA](#). L'utilisateur peut combiner les données de 2017-2018 avec les fichiers de données des années d'étude précédentes pour générer une étude pluriannuelle.

Notez également que si les taux de mortalité sont dérivés des données de l'étude en divisant les valeurs réelles par les expositions, les taux pour les âges supérieurs à 90 peuvent augmenter lentement ou même diminuer pour les âges ultérieurs, ce qui peut ne pas être intuitif. Ce résultat peut être dû à une sous-déclaration des décès aux âges plus avancés.

### 1. Méthodologie

Les données sont recueillies police par police. Les expositions sont calculées selon la méthode actuarielle, pour laquelle une année complète d'exposition est créditée au cours de l'année du décès. Pour les âges atteints de moins de 16 ans, les taux de mortalité prévus ont été puisés dans les tables globales de l'ICA. En ce qui concerne les données soumises sans classification selon le sexe, la table des hommes est utilisée. Pour les données soumises sans classification selon les habitudes de tabagisme, la table globale est utilisée.

Les tables ICA 97-04 et ICA 86-92 ne contiennent pas de taux de mortalité pour les âges à la souscription dépassant 80 ans. Aux fins de cette étude, nous avons fait correspondre la mortalité prévue à ces âges au taux de l'âge à la souscription précédent, décalés d'une durée. Par exemple, le taux de mortalité prévu pour l'âge à la souscription de 81 ans à la première durée est égal au taux de mortalité pour l'âge à la souscription de 80 ans à la deuxième durée.

Sont exclues de l'étude les données relatives aux risques aggravés, aux polices conjointes, aux polices transformées, aux polices à émission simplifiée, ainsi que les polices à souscription garantie.

Les données relatives aux polices temporaires dont la durée écoulée depuis l'émission est supérieure à la période de renouvellement sont incluses. À noter que vous pouvez exclure ou mettre en surbrillance ces données en utilisant les filtres de type de police et de durée des fichiers de données téléchargeables.

Depuis l'étude réalisée entre les dates anniversaires 2005 et 2006, nous demandons aux sociétés participantes de fournir un indicateur (oui, non), afin qu'ils indiquent si la souscription de l'assuré était préférentielle ou non. Si leur réponse était affirmative, les sociétés doivent indiquer le type de souscription, soit la catégorie de souscription – préférentielle (meilleure que standard) ou standard (résiduelle). Les habitudes de tabagisme (fumeur, non-fumeur ou fumeur de cigares) sont également fournies.

Nous avons demandé aux sociétés participantes de fournir séparément des données relatives aux polices transformées et d'indiquer la date de transformation, qui devrait être différente de la date d'émission de la police initiale. Puisque ce ne sont pas toutes les sociétés qui ont pu fournir les données demandées, nous avons décidé d'exclure de l'étude toute l'expérience relative aux polices transformées connues. Toutefois, au moins une société n'a pu distinguer les polices transformées des autres, de sorte que ce groupe de polices dont l'état de transformation est inconnu est encore pris en compte dans l'étude.

Nous avons exclu toute l'expérience relative aux polices transformées de l'étude. Les polices transformées ont représenté 8,0 % du total des expositions en 2017-2018, et ce chiffre variait de 0 % à 16,1 % d'une société à l'autre. Sans les polices transformées, le ratio de la mortalité réelle à la mortalité prévue (R/P) selon le nombre et le R/P selon le montant sont respectivement 81,5 % et 70,4 % dans la table ICA 97-04. Les ratios R/P, incluant les polices transformées, sont 82,9 % et 72,6 % dans la table ICA 97-04.

Les décès réels et les expositions en nombre ont été retirés pour les avenants et pour les polices ayant des protections multiples sous le même numéro de police lorsque les types de polices sont identiques. Les décès réels et les expositions en montant n'ont pas été retirés pour ces dossiers. L'utilisation de cette approche remonte au rapport de 2001-2002 et peut-être même avant cette date.

## **2. Historique des changements de données**

Cette section indique les changements apportés aux données sous-jacentes ou à la collecte des données au cours des dix dernières années.

- a. Pour le rapport 2010-2011, la version originale de la table ICA 86-92 a été remplacée par la table ICA 86-92 largement utilisée dans le logiciel actuariel AXIS.

- b. Depuis 2011-2012, nous avons ajouté des options plus détaillées au champ « Type of insurance ». Le nombre d’options de type de police est passé de huit à 19.
- c. Depuis 2012-2013, nous avons tenté d’isoler les polices transformées.
- d. Depuis 2012-2013, nous avons cessé de présenter les résultats en fonction des preuves médicales, non médicales et paramédicales, car trop peu de sociétés ont fourni des données pour ce champ et en raison d’incohérences dans les approches de classification des sociétés.
- e. Dans l’étude de 2013-2014, nous avons demandé à chaque entreprise participante si des terminaisons pour déchéance avaient été signalées au début ou à la fin du délai de grâce. Plus de la moitié des sociétés participantes ont fixé la date d’effet de la terminaison au début de la période de grâce. Aucun ajustement n’a été apporté aux dates de terminaison.
- f. Dans les études 2013-2014 et 2014-2015, nous n’avons pas inclus les polices transformées avec des dates d’émission égales aux dates de transformation.
- g. Dans l’étude 2014-2015, nous avons ajouté deux codes de type de terminaison – « En vigueur à la renonciation » et « En vigueur à la renonciation inconnue » – et pour la première fois, nous avons exclu les polices à souscription simplifiées.
- h. À partir de 2015-2016, nous avons supprimé toutes les transformations connues du fichier de données et du rapport de l’étude d’expérience.
- i. À partir de l’étude 2017-2018, les indices des tableaux ne sont plus inclus, à l’exception des tableaux quinquennaux. La tranche de capital assuré de 1 000 000 \$ et plus a été divisée en 1 000 000 \$-1 999 999 \$ et 2 000 000 \$ et plus.

### 3. Sociétés participantes

L’étude 2017-2018 s’appuie sur les données soumises par huit sociétés participantes. Les pourcentages de contribution indiqués dans la table 1 ci-dessous se fondent sur les expositions selon le capital assuré. Le total des pourcentages peut ne pas égaler 100 % en raison de l’arrondissement.

<b>TABLE 1 : SOCIÉTÉS PARTICIPANTES AUX ÉTUDES DE 2016-2017 ET 2017-2018</b>		
<b>Société</b>	<b>% de contribution</b>	
	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
Desjardins/Laurentienne	3,8 %	3,6 %
Équitable	5,3 %	5,1 %
Canada Vie	27,7 %	24,6 %
Industrielle Alliance	13,4 %	12,3 %
ivari	0,0 %	9,8 %
Manuvie	24,3 %	21,5 %
RBC Assurance	6,7 %	6,2 %
Sun Life	18,7 %	16,9 %
Total des expositions	100,0 %	100,0 %

#### 4. Écart entre les résultats

Tout au long du rapport, nous avons inclus une estimation de l'écart-type (É.-T.) pour chaque résultat de la mortalité. C'est une estimation véritable de l'écart-type des R/P en termes de nombre de décès. L'É.-T. indique le degré de fiabilité pouvant être attribué aux ratios de mortalité obtenus. La formule suivante est utilisée pour calculer l'É.-T.:

$$\text{É.-T.} = \frac{(\text{nombre réel de décès})^{\frac{1}{2}}}{\text{nombre prévu de décès}}$$

Il y a des variations considérables dans les résultats du ratio R/P selon l'âge à la souscription, l'âge atteint et le sexe. Pour cette raison, les sommaires R/P selon ces variables peuvent s'avérer très utiles.

La table 2 montre l'écart relatif, qui représente l'écart relatif absolu de la société spécifique au ratio R/P selon le montant à partir du ratio R/P global selon le montant (première ligne de la table 5a). L'écart relatif absolu est calculé ainsi :

$$\text{Valeur absolue de} \left[ \left( \frac{R}{P} \text{ Société} \right) / \left( \frac{R}{P} \text{ Global} \right) - 1 \right]$$

La médiane de l'écart relatif est de 6,1 % selon la table ICA 97-04 (6,7 % selon la table ICA 86-92). Les résultats de la table 2 s'appliquent aux résultats de la table ICA 97-04.

<b>TABLE 2 : ÉCART RELATIF DU POURCENTAGE DE LA TABLE 97-04</b>			
<b>Écart relatif</b>	<b>Nombre de sociétés</b>	<b>Sinistres réels</b>	<b>Pourcentage des sinistres</b>
5 % ou moins	3	1 468 664 365 \$	41,1 %
> 5 %	5	2 101 056 121 \$	58,9 %
Total	8	3 569 720 486 \$	100,0 %

#### 5. Vue d'ensemble des données de l'étude

Les tables 3a à 3d comparent le total des expositions, les sinistres-décès, le sinistre moyen et l'exposition moyenne de l'étude de 2017-2018 avec ceux des études antérieures par année d'assurance.

<b>TABLE 3a : TOTAL DES EXPOSITIONS PAR ANNÉE D'ASSURANCE 2013-2014 À 2017-2018</b>					
<b>Expositions</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
En nombre	8 104 149	8 509 835	8 855 856	8 330 888	8 884 635
En montant (millions)	1 301 344	1 512 191	1 565 428	1 494 492	1 728 937

<b>TABLE 3b : SINISTRES-DÉCÈS PAR ANNÉE D'ASSURANCE 2013-2014 À 2017-2018</b>					
<b>Sinistres-décès</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
En nombre	64 722	68 583	67 501	66 978	71 230
En montant (milliers)	2 560 849	3 090 612	3 094 109	2 981 266	3,569 720

<b>TABLE 3c : SINISTRES MOYENS PAR ANNÉE D'ASSURANCE 2013-2014 À 2017-2018</b>					
<b>Sinistre moyen</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
En montant	39 567	45 064	45 838	44 511	50 115

<b>TABLE 3d : EXPOSITIONS MOYENNES (SOMME ASSURÉE) PAR ANNÉE D'ASSURANCE 2013-2014 À 2017-2018</b>					
<b>Exposition moyenne</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
Hommes	180 663	199 878	198 238	200 856	217 308
Femmes	138 159	153 142	153 205	156 087	170 167
Combinés	160 578	177 699	176 768	179 392	194 598

## 6. Résultats de l'étude

Les tables 4a à 4g présentent les résultats de l'étude selon les segments suivants : durée, sexe et habitudes de tabagisme, type et catégorie de souscription, âge à la souscription, tranche de capital assuré, type de police et âge atteint. D'autres divisions des données et subdivisions sont disponibles en utilisant les fichiers d'études de données du site Web de l'ICA. Les ratios R/P sont indiqués selon le nombre de polices (#) et la somme assurée (\$).

À moins d'indication contraire, les résultats comprennent toutes les durées, sélectes et ultimes.

**Table 4a. Durée**

Les résultats de l'étude de 2017-2018 selon la durée sont résumés dans la table 4a en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats sont présentés pour la période sélecte et la période ultime.

<b>TABLE 4a : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2017-2018 DE L'ICA SELON LA DURÉE</b>										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>Période sélecte</b>										
<b>1 à 2</b>	70,9	4,0	53,3	54,4	3,1	40,0	311	84 672	757 034	316 346
<b>3 à 5</b>	69,5	2,6	54,1	56,2	2,1	41,4	731	183 585	940 084	375 541
<b>6 à 10</b>	65,2	1,6	61,7	49,4	1,2	45,0	1 753	462 388	1 393 282	477 221
<b>11 à 15</b>	74,1	1,6	60,5	53,0	1,1	42,4	2 206	328 163	901 735	201 159
<b>Total</b>	69,9	1,0	59,2	52,2	0,7	43,1	5 001	1 058 807	3 992 133	1 370 267
<b>Période ultime</b>										
<b>16 à 20</b>	78,9	1,2	70,2	55,7	0,9	49,0	4 129	457 499	876 738	126 104
<b>21 à 25</b>	85,5	1,0	74,1	62,4	0,7	53,2	7 791	563 137	943 388	92 018
<b>26 et plus</b>	82,5	0,4	79,7	64,1	0,3	59,3	54 309	1 490 277	3 072 376	140 548
<b>Total</b>	82,6	0,3	76,5	63,3	0,2	55,7	66 229	2 510 913	4 892 502	358 670
<b>Total général</b>	81,5	0,3	70,4	62,4	0,2	51,3	71 230	3 569 720	8 884 635	1 728 937

**TABLE 4b. Sexe et habitudes de tabagisme**

Les résultats de l'étude de 2017-2018 selon le sexe et les habitudes de tabagisme sont résumés dans la table 4b en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats correspondant aux habitudes de tabagisme inconnues sont présentés séparément. Les non-fumeurs, les fumeurs et les habitudes de tabagisme inconnues sont respectivement désignés par NF, F et INC.

<b>TABLE 4b : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2017-2018 DE L'ICA SELON LE SEXE ET LES HABITUDES DE TABAGISME</b>										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>H NF</b>	76,4	0,7	67,7	54,6	0,5	47,3	13 114	1 698 714	2 716 493	853 508
<b>H F</b>	80,5	1,1	67,5	55,9	0,8	47,6	5 098	306 664	658 965	92 517
<b>H INC</b>	79,7	0,5	79,1	63,0	0,4	60,4	24 803	432 148	1 229 090	54 580
<b>H</b>	78,7	0,4	69,4	59,3	0,3	49,3	43 015	2 437 526	4 604 549	1 000 605
<b>F NF</b>	79,7	0,8	67,8	59,8	0,6	51,4	10 600	821 257	2 743 732	630 669
<b>F F</b>	108,2	1,6	92,1	86,6	1,3	77,4	4 475	185 871	587 980	53 688
<b>F INC</b>	86,0	0,8	84,4	70,2	0,6	70,8	13 140	125 066	948 374	43 975
<b>F</b>	86,2	0,5	72,5	67,8	0,4	56,2	28 215	1 132 194	4 280 087	728 332
<b>NF</b>	77,8	0,5	67,7	56,8	0,4	48,6	23 714	2 519 971	5 460 226	1 484 178
<b>F</b>	91,4	0,9	75,1	67,0	0,7	55,7	9 573	492 535	1 246 946	146 205
<b>INC</b>	81,7	0,4	80,2	65,3	0,3	62,5	37 943	557 214	2 177 464	98 554
<b>Total</b>	81,5	0,3	70,4	62,4	0,2	51,3	71 230	3 569 720	8 884 635	1 728 937

#### TABLE 4c. Type et catégorie de souscription

Les résultats de l'étude de 2017-2018 selon le type de souscription sont résumés dans la table 4c en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Il existe quatre catégories possibles de souscription préférentielle : préférentielle et normale, qui se subdivisent en catégories non-fumeurs et fumeurs. La souscription non préférentielle est divisée en deux catégories : non-fumeurs et fumeurs. Au bas de la table, nous indiquons les totaux par type de souscription : souscription préférentielle (Sousc Pref) et souscription non préférentielle (Sousc non Pref). Les habitudes de tabagismes inconnues sont exclues.

TABLE 4c : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2017-2018 DE L'ICA SELON LE TYPE ET LA CATÉGORIE DE SOUSCRIPTION										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>Pref H NF</b>	58,1	2,4	59,7	39,9	1,6	41,1	609	301 266	618 386	355 180
<b>Norm H NF</b>	67,4	2,2	61,2	47,2	1,6	42,6	911	220 678	591 846	241 342
<b>Non Pref H NF</b>	78,5	0,7	71,5	56,3	0,5	50,3	11 594	1 176 770	1 506 261	256 987
<b>Pref H F</b>	65,6	5,9	53,5	49,3	4,5	40,8	122	35 232	61 499	26 502
<b>Norm H F</b>	66,5	3,8	53,5	50,4	2,9	41,2	306	37 983	119 960	27 991
<b>Non Pref H F</b>	82,1	1,2	73,6	56,5	0,8	50,1	4 670	233 448	477 507	38 025
<b>Pref F NF</b>	62,3	3,1	57,3	47,4	2,3	43,3	410	140 592	590 319	272 031
<b>Norm F NF</b>	72,7	2,6	72,8	55,4	2,0	56,1	781	115 591	589 378	161 401
<b>Non Pref F NF</b>	81,4	0,8	70,1	60,9	0,6	52,9	9 409	565 074	1 564 035	197 237
<b>Pref F F</b>	69,5	8,9	74,8	61,8	7,9	65,2	61	18 190	36 108	11 989
<b>Norm F F</b>	80,7	5,2	78,9	72,6	4,7	71,0	237	23 286	93 196	13 956
<b>Non Pref F F</b>	111,2	1,7	97,6	88,1	1,4	80,5	4 177	144 395	458 677	27 743
<b>Total Sousc Pref</b>	66,6	1,1	61,2	49,0	0,8	44,2	3 437	892 818	2 700 692	1 110 392
<b>Total Sousc non Pref</b>	83,4	0,5	72,7	60,9	0,4	52,3	29 850	2 119 687	4 006 480	519 991



**TABLE 4d. Âge à la souscription**

Les résultats de l'étude de 2017-2018 selon l'âge à la souscription sont résumés dans la table 4d en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats sont présentés par groupes d'âges à la souscription et indiqués séparément pour la période sélecte. Les résultats selon l'âge à la souscription pour la période ultime sont disponibles dans les données de l'étude téléchargeables.

<b>TABLE 4d : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2017-2018 SELON L'ÂGE À LA SOUSCRIPTION POUR LA PÉRIODE SÉLECTE</b>										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>0 à 4</b>	64,3	12,6	48,4	37,5	7,4	27,5	26	1 964	296 179	30 297
<b>5 à 14</b>	71,7	12,1	54,4	46,1	7,8	34,9	35	3 541	198 592	28 492
<b>15 à 24</b>	106,9	9,1	97,7	73,7	6,3	68,1	137	25 396	324 315	68 704
<b>25 à 34</b>	64,1	3,5	61,6	45,5	2,5	44,1	334	116 237	1 011 847	392 431
<b>35 à 44</b>	69,3	2,6	64,5	47,8	1,8	44,6	732	268 618	1 068 150	492 390
<b>45 à 54</b>	68,8	2,0	60,0	51,2	1,5	42,7	1 246	314 261	714 502	270 358
<b>55 à 64</b>	64,3	1,8	53,6	51,8	1,4	42,6	1 303	207 182	299 539	74 931
<b>65 à 74</b>	75,6	2,5	50,3	54,8	1,8	36,8	884	81 931	72 600	11 380
<b>75 à 89</b>	86,4	5,0	53,1	71,1	4,1	44,0	301	39 527	6 387	1 283
<b>90 à 120</b>	69,8	40,3	106,8	67,5	39,0	102,2	3	151	22	0,735
<b>Total</b>	69,9	1,0	59,2	52,2	0,7	43,1	5 001	1 058 807	3 992 133	1 370 267

**TABLE 4e. Tranche de capital assuré**

Les résultats de l'étude de 2017-2018 selon la tranche de capital assuré sont résumés dans la table 4e en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92.

<b>TABLE 4e : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2017-2018 DE L'ICA SELON LA TRANCHE DE CAPITAL ASSURÉ</b>										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>&lt; 10 000 \$</b>	81,1	0,5	89,4	65,1	0,4	71,4	27 025	132 197	899 745	5 731
<b>10 000 \$ à 49 999 \$</b>	87,9	0,5	83,7	66,4	0,4	62,8	29 434	656 555	2 524 827	73 488
<b>50 000 \$ à 99 999 \$</b>	75,4	1,0	74,6	55,0	0,7	54,4	6 219	404 969	1 329 069	87 066
<b>100 000 \$ à 249 999 \$</b>	71,2	0,9	70,9	51,4	0,7	51,2	5 977	818 449	2 139 465	315 338
<b>250 000 \$ à 499 999 \$</b>	67,0	1,8	66,0	48,1	1,3	47,5	1 462	464 023	1 018 960	340 799
<b>500 000 \$ à 999 999 \$</b>	65,0	2,4	65,3	46,6	1,7	46,8	711	430 172	673 177	410 717
<b>1 000 000 \$ à 1 999 999 \$</b>	70,3	4,0	69,2	50,3	2,8	49,6	315	365 047	240 174	280 805
<b>2 000 000 \$ et plus</b>	59,8	6,4	53,9	43,3	4,6	39,2	87	298 308	59 219	214 992
<b>Total</b>	81,5	0,3	70,4	62,4	0,2	51,3	71 230	3 569 720	8 884 635	1 728 937
<b>Total 100 000 000 \$ et plus</b>	69,7	0,8	66,1	50,3	0,5	47,6	8 552	2 375 999	4 130 995	1 562 651

#### TABLE 4f. Type de police

Les résultats de l'étude de 2017-2018 selon le type de police sont résumés dans la table 4f en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92.

Les types de polices sont

- Vie entière (VE) :
  - Polices avec participation et sans participation.
- Produits temporaires :
  - T10 et T20 sont des produits nivelés temporaires renouvelables d'une durée respective de 10 et 20 ans.
  - Les périodes de primes sont une période de primes nivelées (Nivelé) et une période de primes après nivellement (PPN). Les périodes de primes nivelées pour T10 et T20 sont d'une durée de 1-10 et 1-20, respectivement. La PPN est définie selon les durées 11+ et 21+ pour T10 et T20, respectivement.
  - T100 est un produit temporaire payable jusqu'à l'âge 100.
- Assurance-vie universelle (VU)
  - VU-TRA est VU dont les charges pour le coût d'assurance sont temporaires et renouvelables annuellement (TRA).
  - VU- est VU dont les charges pour le coût d'assurance sont nivelées.
- Autre :
  - Ce sont tous les autres types de polices définis à l'annexe 1.

TABLE 4f : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2017-2018 DE L'ICA SELON LE TYPE DE POLICE										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>VE</b>	82,9	0,4	76,9	64,3	0,3	56,9	52 297	1 350 846	4 029 958	308 711
<b>T10 nivelé</b>	56,6	2,0	54,4	44,0	1,6	40,6	775	281 547	742 408	370 335
<b>T10 PPN</b>	109,4	3,6	115,0	76,0	2,5	78,2	940	173 452	210 644	45 656
<b>T20 nivelé</b>	58,7	2,0	58,2	41,8	1,4	40,7	905	276 085	1 036 086	43 648
<b>T20 PPN</b>	113,9	17,8	163,7	78,8	12,3	111,5	41	7 067	7 754	1 023
<b>VU-TRA</b>	83,1	2,2	68,4	59,4	1,6	48,7	1 468	162 259	512 463	95 470
<b>VU-CAN</b>	71,2	1,1	61,2	51,4	0,8	43,8	4 045	554 141	1 212 760	194 987
<b>T100</b>	81,3	1,2	73,5	60,8	0,9	55,3	4 883	413 802	371 247	40 299
<b>Autres</b>	84,2	1,1	75,9	63,7	0,8	54,5	5 876	350 522	761 315	235 970
<b>Total</b>	81,5	0,3	70,4	62,4	0,2	51,3	71 230	3 569 720	8 884 635	1 728 937

### Table 4g. Âge atteint

Les résultats de l'étude de 2017-2018 selon l'âge atteint sont résumés dans la table 4g en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats sont présentés par groupes d'âge atteints pour la période ultime seulement.

TABLE 4g : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2017-2018 SELON L'ÂGE ATTEINT POUR LA PÉRIODE ULTIME										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
15 à 19	78,7	19,1	79,0	43,4	10,5	43,6	17	1 023	70 151	4 256
20 à 29	113,8	8,4	100,6	83,9	6,2	74,1	183	9 159	313 608	18 021
30 à 39	111,7	6,2	98,0	72,0	4,0	63,8	327	14 967	413 502	22 297
40 à 49	101,8	3,7	82,3	64,6	2,3	52,9	777	56 078	614 643	56 014
50 à 59	87,1	1,5	82,3	57,9	1,0	52,6	3 270	289 582	1 133 063	119 062
60 à 69	70,9	0,8	65,3	54,4	0,6	47,9	8 276	524 201	1 149 367	90 000
70 à 79	80,0	0,7	68,1	57,0	0,5	47,1	14 924	558 258	730 954	34 747
80 à 89	94,8	0,6	90,5	70,6	0,5	65,7	24 422	729 125	374 322	12 141
90 à 99	79,9	0,7	80,9	77,1	0,7	78,7	13 496	319 388	87 238	2 097
100 à 120	23,9	1,0	67,7	15,2	0,7	48,1	537	9 131	5 655	35
<b>Total</b>	82,6	0,3	76,5	63,3	0,2	55,7	66 229	2 510 913	4 892 502	358 670

## 7. Résultats de l'étude sur des périodes annuelles

Cette section présente un résumé des résultats des périodes annuelles de 2013-2014 à 2017-2018. Les résultats sont fournis pour la période sélecte, la période ultime et les périodes sélecte et ultime combinées. La table 5a présente les résultats en fonction de la table ICA 97-04, et la table 5b en fonction de la table ICA 86-92.

<b>TABLE 5a : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR LES PÉRIODES ANNUELLES 2013-2014 À 2017-2018</b>					
<b>ICA 97-04</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
<b>Sélecte et ultime</b>					
Hommes et femmes	71,3	73,8	70,1	68,4	70,4
Hommes	70,8	71,9	69,8	67,1	69,4
Femmes	72,5	78,2	70,7	71,2	72,5
Hommes NF	67,3	69,4	67,6	63,6	67,7
Hommes F	73,2	70,8	72,4	69,8	67,5
Hommes INC	78,9	80,9	77,3	78,9	79,1
Femmes NF	67,7	73,9	65,8	65,7	67,8
Femmes F	84,7	95,2	86,3	91,2	92,1
Femmes INC	82,8	83,4	85,1	85,3	84,4
<b>Sélecte</b>					
Hommes et femmes	65,8	67,8	65,5	62,7	59,2
Hommes	66,7	68,0	66,6	63,7	58,4
Femmes	63,9	67,5	63,3	60,6	60,6
Hommes NF	68,1	67,2	66,8	64,5	59,2
Hommes F	62,5	63,4	65,9	59,3	53,3
Hommes INC	61,8	83,4	52,4	50,6	65,1
Femmes NF	62,3	65,6	61,3	60,5	58,6
Femmes F	69,6	80,7	76,4	61,7	76,5
Femmes INC	71,0	65,5	70,2	59,9	44,5
<b>Ultime</b>					
Hommes et femmes	74,6	77,5	72,8	71,5	76,5
Hommes	73,0	74,2	71,6	68,9	75,1
Femmes	79,0	86,2	75,8	77,9	79,9
Hommes NF	66,7	71,1	68,1	63,0	73,5
Hommes F	80,2	75,6	76,6	76,2	75,8
Hommes INC	81,5	80,5	77,5	79,2	79,2
Femmes NF	72,9	81,5	69,8	69,9	74,8
Femmes F	94,8	104,7	92,3	107,5	100,3
Femmes INC	85,2	87,6	85,4	85,8	85,3

<b>TABLE 5b : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR LES PÉRIODES ANNUELLES 2013-2014 À 2017-2018</b>					
<b>ICA 86-92</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
<b>Sélecte et ultime</b>					
Hommes et femmes	51,3	53,1	50,8	49,8	51,3
Hommes	49,7	50,6	49,3	47,6	49,3
Femmes	55,5	60,0	54,5	55,0	56,2
Hommes NF	46,6	48,1	47,0	44,4	47,3
Hommes F	51,5	49,8	51,1	49,2	47,6
Hommes INC	57,8	59,5	58,5	60,1	60,4
Femmes NF	50,5	55,4	49,5	49,6	51,4
Femmes F	70,8	79,8	72,4	76,3	77,4
Femmes INC	65,7	66,2	71,2	71,5	70,8
<b>Sélecte</b>					
Hommes et femmes	47,6	49,0	47,7	45,7	43,1
Hommes	47,1	47,8	47,2	45,1	41,3
Femmes	48,7	51,7	49,0	47,0	47,1
Hommes NF	47,6	46,8	46,6	45,0	41,3
Hommes F	48,5	49,0	51,2	46,0	41,4
Hommes INC	40,7	54,9	31,5	30,1	38,9
Femmes NF	47,1	49,8	46,6	46,1	44,8
Femmes F	61,7	71,8	68,3	55,3	68,9
Femmes INC	45,5	42,4	44,6	37,8	28,2
<b>Ultime</b>					
Hommes et femmes	53,5	55,7	52,6	52,0	55,7
Hommes	51,1	52,1	50,5	49,0	53,4
Femmes	60,7	66,3	58,3	60,1	61,7
Hommes NF	45,8	49,1	47,3	44,0	51,5
Hommes F	53,2	50,2	51,0	50,9	50,7
Hommes INC	60,7	60,4	58,8	60,4	60,7
Femmes NF	53,7	60,5	52,1	52,4	56,3
Femmes F	76,3	84,5	74,6	86,8	81,4
Femmes INC	71,0	73,4	71,9	72,4	72,1

## 8. Résultats de l'étude sur des périodes quinquennales

Cette section présente un résumé des résultats des périodes quinquennales allant de 2009 à 2018. Les résultats sont fournis pour la période sélecte, la période ultime et les périodes sélecte et ultime combinées. La table 6a présente les résultats en fonction de la table ICA 97-04, et la table 6b en fonction de la table ICA 86-92. L'en-tête 2009-2014 représente les années d'assurance 2009-2010 à 2013-2014, et le même raisonnement s'applique aux autres en-têtes.

<b>TABLE 6a : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR DES PÉRIODES QUINQUENNALES</b>					
<b>ICA 97-04</b>	<b>2009-2014</b>	<b>2010-2015</b>	<b>2011-2016</b>	<b>2012-2017</b>	<b>2013-2018</b>
<b>Sélecte et ultime</b>					
Hommes et femmes	74,8	74,2	72,7	71,2	70,7
Hommes	74,1	73,1	71,7	70,1	69,8
Femmes	76,6	76,8	74,9	73,8	73,0
Hommes NF	70,8	70,0	68,8	66,9	67,1
Hommes F	78,3	75,3	73,9	72,5	70,6
Hommes INC	80,8	80,7	79,6	79,4	79,1
Femmes NF	72,5	72,7	70,7	69,2	68,0
Femmes F	87,0	89,4	88,1	88,9	90,1
Femmes INC	84,3	83,3	82,8	83,4	84,1
<b>Sélecte</b>					
Hommes et femmes	69,7	68,4	67,1	65,7	64,0
Hommes	69,7	68,2	67,1	65,9	64,5
Femmes	69,7	68,8	67,0	65,2	63,1
Hommes NF	69,8	68,7	67,5	66,2	64,9
Hommes F	70,9	65,9	64,8	63,6	60,8
Hommes INC	64,6	68,8	67,3	68,4	72,1
Femmes NF	69,3	67,9	65,9	64,0	61,5
Femmes F	72,4	74,3	74,2	72,2	73,2
Femmes INC	68,3	67,5	65,9	65,5	66,7
<b>Ultime</b>					
Hommes et femmes	78,5	78,1	76,3	74,6	74,6
Hommes	77,1	76,2	74,5	72,5	72,6
Femmes	82,7	83,6	81,0	80,1	79,7
Hommes NF	71,8	71,2	69,9	67,5	68,8
Hommes F	84,4	82,4	80,2	78,5	76,8
Hommes INC	83,0	82,7	81,3	80,5	79,6
Femmes NF	76,4	78,0	75,4	73,9	73,6
Femmes F	99,3	100,9	97,7	99,7	100,1
Femmes INC	87,3	86,9	85,9	86,0	85,9

<b>TABLE 6b : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR DES PÉRIODES QUINQUENNALES</b>					
<b>ICA 86-92</b>	<b>2009–2014</b>	<b>2010–2015</b>	<b>2011–2016</b>	<b>2012–2017</b>	<b>2013–2018</b>
<b>Sélecte et ultime</b>					
Hommes et femmes	53,5	53,2	52,3	51,4	51,2
Hommes	51,8	51,2	50,4	49,4	49,3
Femmes	58,3	58,6	57,3	56,7	56,2
Hommes NF	48,8	48,3	47,6	46,4	46,7
Hommes F	55,1	53,0	52,0	51,1	49,8
Hommes INC	59,0	59,0	58,6	58,9	59,2
Femmes NF	53,8	54,2	52,8	51,9	51,2
Femmes F	72,3	74,5	73,6	74,4	75,5
Femmes INC	66,3	65,5	65,8	67,2	68,8
<b>Sélecte</b>					
Hommes et femmes	50,3	49,4	48,5	47,6	46,5
Hommes	49,2	48,1	47,3	46,5	45,6
Femmes	52,9	52,3	51,2	50,0	48,7
Hommes NF	48,7	47,9	47,1	46,2	45,2
Hommes F	54,5	50,7	50,1	49,2	47,2
Hommes INC	42,8	45,5	44,4	44,9	47,1
Femmes NF	52,0	51,2	49,9	48,6	46,8
Femmes F	63,2	65,3	65,6	64,2	65,4
Femmes INC	43,4	43,0	41,9	41,8	42,8
<b>Ultime</b>					
Hommes et femmes	55,9	55,8	54,7	53,8	54,0
Hommes	53,6	53,1	52,2	51,0	51,3
Femmes	63,1	63,9	62,2	61,6	61,4
Hommes NF	48,8	48,7	48,1	46,7	47,8
Hommes F	55,6	54,4	53,1	52,1	51,1
Hommes INC	61,4	61,4	60,7	60,6	60,2
Femmes NF	55,9	57,3	55,8	54,9	55,0
Femmes F	79,3	80,9	78,6	80,4	80,9
Femmes INC	72,0	72,0	71,6	72,0	72,2

## 9. Montants de garantie de 1 million de dollars ou plus

La table 7 donne une vue d'ensemble des données relatives aux polices dont le montant d'assurance est supérieur à 999 999 \$. Les résultats sont également indiqués pour chaque année d'assurance depuis 2013-2014. Des ventilations plus précises par tranche de montant d'assurance sont disponibles dans le fichier de données de l'étude.

<b>TABLE 7 : DONNÉES RELATIVES AUX POLICES DONT LE CAPITAL ASSURÉ ≥ 1 000 000 \$ 2013-2014 À 2017-2018</b>					
	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
Exposition #	155 360	189 836	253 340	255 117	299 393
Exposition \$ (en millions)	315 770	381 070	412 786	425 847	495 798
Sinistres #	206	269	264	265	402
Sinistres \$ (en milliers)	362 575	538 340	477 345	465 688	663 355
<b>ICA 97-04</b>					
R/P #	63,1	64,9	54,0	54,2	67,7
R/P \$	56,5	66,6	55,3	52,3	61,4
<b>ICA 86-92</b>					
R/P #	44,6	45,9	38,7	38,9	48,6
R/P \$	40,1	47,3	39,7	37,7	44,4

## 10. Crédits

Ce rapport a été approuvé par la Direction de la recherche, la Commission sur les études d'expérience et le groupe chargé de la surveillance du projet :

Keith Walter	(président de la Direction de la recherche)
Damien Lapointe Nguyen	(président de la Commission sur les études d'expérience)
Colin Sproat	(président du groupe chargé de la surveillance du projet)

Groupe chargé de la surveillance du projet :

Leena Lalith Kumar	Simon Martel
Vera Ljucovic	John Pfeffer
Donna Mann-Campbell	Marie-Claude Rioux



**Annexe 1** : Description des champs compris dans le fichier texte délimité par virgule  
IndLifeMDB.1718.csv.

<b>Year</b>	2018 = Année d'assurance 2017-2018
<b>Sex</b>	1 = Homme; 2 = Femme; 0 = Inconnu
<b>Smoker</b>	1 = Fumeur; 2 = Non-fumeur; 3 = Inconnu
<b>Type of insurance</b>	Type de police : <ol style="list-style-type: none"><li>1. Vie entière</li><li>2. Temporaire renouvelable avec période de renouvellement de 10 ans (T10)</li><li>3. Temporaire renouvelable avec période de renouvellement de 20 ans (T20)</li><li>4. Autres périodes de renouvellement (TRA, T5, T15, etc.)</li><li>5. Avenant temporaire avec période de renouvellement de 10 ans (T10)</li><li>6. Avenant temporaire avec période de renouvellement de 20 ans (T20)</li><li>7. Autres avenants temporaires avec période de renouvellement (TRA, T5, T15)</li><li>8. Vie universelle temporaire renouvelable annuellement (VU-TRA)</li><li>9. Vie universelle à coût d'assurance nivelé (VU-CAN) ou à paiements limités</li><li>10. Temporaire jusqu'à 100 ans</li><li>11. Autre assurance permanente</li><li>12. Autres (comprends les autres modalités et avenants temporaires)</li></ol>
<b>Face Size</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. &lt; 10 000 \$</li><li>2. 10 000 \$ à 49 999 \$</li><li>3. 50 000 \$ à 99 999 \$</li><li>4. 100 000 à 249 999 \$</li><li>5. 250 000 \$ à 499 999 \$</li><li>6. 500 000 \$ à 999 999 \$</li><li>7. 1 000 000 \$ à 1 999 999 \$</li><li>8. 2 000 000 \$ et plus</li></ol>

### **Preferred Class**

L'expérience relative aux polices est divisée selon les types de souscription (préférentielle ou normale). Si la souscription est préférentielle, l'expérience relative à la police est subdivisée par catégorie préférentielle comme étant soit préférentielle (meilleure que normale) ou normale (dernière catégorie) :

- 01 = souscription normale et catégorie préférentielle non disponible
- 02 = souscription préférentielle et catégorie préférentielle = normale
- 03 = souscription préférentielle et catégorie préférentielle = préférentielle

<b>DB Dur</b>	Durée de la police
<b>DB Issue Age</b>	Âge à la souscription
<b>Sum of # Exposed</b>	Nombre total des expositions
<b>Sum of \$ Exposed</b>	Montant total des expositions
<b>Sum of # Deaths</b>	Nombre total des décès
<b>Sum of \$ Claims</b>	Montant total des sinistres
<b>8692 # Exp Deaths</b>	Nombre de décès prévus selon 86-92 $8692 \text{ QX} \times \text{Expositions en nombre}/1\ 000$
<b>8692 \$ Exp Claims</b>	Montant de sinistres prévus selon 86-92 $8692 \text{ QX} \times \text{Expositions en montant}/1\ 000$
<b>9704 # Exp Deaths</b>	Nombre de décès prévus selon 97-04 $9704 \text{ QX} \times \text{Expositions en nombre}/1\ 000$
<b>9704 \$ Exp Claims</b>	Montant de sinistres prévus selon 97-04 $9704 \text{ QX} \times \text{Expositions en montant}/1\ 000$

## **Annexe 2**

### ***DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS PARTICIPANT À L'ÉTUDE DE LA MORTALITÉ CANADIENNE DE L'INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES, ANNÉE D'ASSURANCE 2017-2018***

#### ***1. BASE DE L'ÉTUDE DE MORTALITÉ***

- a. L'étude est réalisée sur une base sélecte et ultime de quinze ans. L'âge à l'anniversaire le plus proche est utilisé tout au long de l'étude.
- b. Les tables de la mortalité prévue sont ICA 86-92 et ICA 97-04.
- c. L'enquête sur la mortalité se concentrera sur l'étude des variations selon l'âge à l'émission, la durée, le sexe, les habitudes de tabagisme, la tranche de montant d'assurance, la classe préférentielle et le type de police. Le type de police « Autre » désignent celles qui ne peuvent être décrites avec exactitude par l'une ou l'autre des catégories indiquées. Ces polices doivent être décrites dans une lettre accompagnant le reste de la documentation fournie par votre société.

#### ***2. INFORMATIONS À FOURNIR***

a. *Format du fichier :*

Le fichier de 112 colonnes peut être compressé et il doit être transmis à Barbara Thomson au plus tard le 15 septembre 2019.

b. *Exigences :*

Cette étude nécessitera l'information relative aux expositions entre les dates anniversaires de 2017 et 2018 ainsi que les décès pour toute l'année d'assurance.

Les données fournies doivent respecter ces critères généraux :

c. *Données à inclure :*

- 1) Les polices classées par la société comme étant « canadiennes ».
- 2) Les polices types grande branche seulement.
- 3) Les polices émises par des assureurs directs (les cessions ne doivent pas être déduites et les accessions ne doivent pas être ajoutées).

d. *Données à exclure :*

- 1) Les contrats de risques aggravés.
- 2) Les contrats émis sans preuve d'assurabilité : transformations d'assurance collective, capital différé, etc.
- 3) Les contrats en vigueur en vertu de dispositions d'assurance prolongée ou réduite.
- 4) La réassurance reçue.
- 5) L'assurance différée d'enfant et les régimes semblables comportant des garanties nominales jusqu'à l'âge de 21 ans et émises sans preuve d'assurabilité.
- 6) Les enfants assurés dans le cadre d'un contrat assurant une famille en entier.
- 7) Les polices émises par suite de l'exercice d'une option en vertu d'un avenant comportant

- une garantie d'assurabilité.
- 8) Les polices émises sur la base d'une « émission garantie » (comme dans le cas de certaines caisses de retraite en fiducie). Par exemple, les produits pour lesquels on ne pose guère de questions et on offre une couverture d'assurance garantie doivent être exclus. Ces produits offrent parfois un avantage réduit pendant un certain temps.
  - 9) Les polices à émission simplifiée. Il s'agit de produits pour lesquels on ne pose que quelques questions sur la santé et on ne demande aucune preuve matérielle. Les polices à émission simplifiée peuvent être incluses si elles sont comptabilisées à la rubrique « Émission simplifiée », à la colonne 94.
  - 10) La transformation de polices familiales en polices pour les personnes à charge.
  - 11) L'assurance funéraire.
  - 12) L'assurance prêt hypothécaire bancaire. Toutefois, les produits d'assurance temporaire décroissante qui exigent la même preuve d'assurabilité que les produits d'assurance-vie ordinaires peuvent être inclus.
  - 13) Les polices sur plusieurs têtes.
  - 14) Les polices avec primes supplémentaires forfaitaires.

e. *Facultatif*

La pratique recommandée pour les groupes de polices particuliers est exposée ci-dessous. Toute variation à cette pratique de même que votre estimation de l'amplitude des données concernées devraient être jointes à votre expérience.

- 1) Suicide pendant la période d'exclusion. En ce qui a trait aux polices, inclure les expositions et les sinistres. En ce qui a trait aux polices, inclure les expositions et les sinistres; pour ce qui est des montants, inclure les expositions pour la somme totale et les sinistres pour la somme payée.
- 2) Sinistres transigés. Voir 1) ci-dessus.
- 3) Garanties limitées en vertu d'une clause d'exclusion (p. ex., pour l'aviation, les voyages à l'étranger, les sports motorisés, le saut en chute libre, etc.). Voir 1) ci-dessus.
- 4) Transformation de temporaire (âge au moment de la souscription ou âge atteint). Si possible, les inclure, mais utiliser la date d'émission de la police initiale.
- 5) Assurance à capital croissant ou décroissant, par exemple les polices de rente ou de rente familiale. Les risques et les sinistres selon le montant doivent être présentés sur la même base.
- 6) Polices d'enfant. Les polices comportant des garanties de remboursement des paiements de primes ou des prestations limitées en cas de décès avant l'âge de 10 ans doivent être incluses relativement à la somme assurée en fin de contrat quant aux risques et aux sinistres.
- 7) Polices familiales et avenants connexes. En ce qui a trait aux polices couvrant l'ensemble des membres d'une famille, inclure dans l'expérience les risques et les sinistres concernant le titulaire de police principal en ayant recours, si possible, au montant d'assurance sur la vie de celui-ci. Si, pour quelque raison que ce soit, il s'avérait impossible d'indiquer le montant d'assurance sur la vie du titulaire de police principal seulement, et qu'on devait indiquer un autre montant, il conviendrait alors de rendre compte des sinistres et des risques sur la même base. Il relèvera de chaque société de

- déterminer le montant à inclure quant aux risques et aux sinistres. Si les sociétés désirent inclure les données afférentes au conjoint assuré en vertu de telles polices, ces données devraient être incluses uniquement si on a eu recours à des normes de souscription de base quant au conjoint au moment de l'émission et que l'âge réel peut être indiqué tant pour les risques que pour les décès.
- 8) Polices sur plusieurs têtes. Exclure si la police couvre plus de deux assurés. Si les prestations en cas de décès sont payables sur les deux têtes, les données doivent constituer deux entrées distinctes. La colonne 90 doit également indiquer 0, et l'on doit porter une attention particulière au classement des données pour chaque assuré quant au sexe, etc. Autrement, les polices sur plusieurs têtes sont payables au premier ou au dernier décès et toutes les données devraient constituer une seule entrée à la colonne 90, soit 1 ou 2.
  - 9) Rajustements de l'âge afférents aux sinistres-décès. Lorsque l'âge est rajusté au moment du sinistre, indiquer les sinistres-décès conformément à l'âge réel en ce qui a trait au montant d'assurance rajusté et laisser le risque tel quel.
  - 10) Polices comportant des privilèges ou une majoration de l'âge. Les sociétés pourraient ne pas être en mesure d'extraire ces catégories des polices types. Le cas échéant :
    - i. Privilèges. Traiter les privilèges avec les risques pour le montant total et avec les sinistres pour le montant payé.
    - ii. Majoration de l'âge. Traiter les risques et les décès à l'âge majoré.

***DIRECTIVES RELATIVES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER DES EXPOSITIONS***

La composition du dossier d'expérience présentant le risque et les sinistres-décès est la suivante :

Colonnes

1 à 3	Numéro de code de la société. Le code de société attribué en 1951 sera maintenu pour les sociétés participantes depuis l'origine. Les nouveaux participants seront informés individuellement du code à utiliser.
4 à 7	fin de l'année de police de l'exercice (2018)
8 à 23	Numéro de police
24 à 33	Capital assuré (\$)
34 à 41	Date de souscription (jjmmaaaa)
42 à 49	Date de naissance, 1 <sup>re</sup> tête (jjmmaaaa)
50 à 51	Âge à la souscription, 1 <sup>re</sup> tête (si la date de naissance n'est pas disponible)
52	Sexe, 1 <sup>re</sup> tête 0 = Inconnu 1 = Homme 2 = Femme
53	Tabagisme, 1 <sup>re</sup> tête 1 = Fumeur 2 = Non-fumeur 3 = Inconnu
54 à 61	Date de naissance, 2 <sup>e</sup> tête (jjmmaaaa), rien si S.O.
62 à 63	Âge à la souscription, 2 <sup>e</sup> tête (si la date de naissance n'est pas disponible), rien si S.O.
64	Sexe, 2 <sup>e</sup> tête, rien si S.O. 0 = Inconnu 1 = Homme 2 = Femme
65	Tabagisme, 2 <sup>e</sup> tête, rien si S.O. 1 = Fumeur 2 = Non-fumeur 3 = Inconnu
66 à 73	Date de cessation (jjmmaaaa), rien s'il n'y en a aucune
74 à 75	Durée de la cessation (si la date n'est pas disponible)

- 76 Type de cessation
- 0 = En vigueur (sans exonération des primes)
  - 1 = Décès<sup>a</sup>
  - 2 = Rachat
  - 3 = Déchéance
  - 4 = Échéance
  - 5 = Réduction<sup>b</sup>
  - 6 = Transformation (si les transformations ne peuvent être comptabilisées séparément, utiliser le code de la déchéance)
  - 7 = Expiration
  - 8 = Prolongation de temporaire
  - 9 = En vigueur (avec exonération des primes)
  - A = En vigueur (situation inconnue quant à l'exonération des primes)
- 77 à 86 Indemnité en cas de décès (\$)
- 87 à 88 Code de province/territoire de résidence en cause
- AB = Alberta
  - C.-B. = Colombie-Britannique
  - MB = Manitoba
  - N.-B. = Nouveau-Brunswick
  - T.-N.L. = Terre-Neuve-et-Labrador
  - N.-É. = Nouvelle-Écosse
  - T.N.-O. = Territoires du Nord-Ouest
  - NU = Nunavut
  - ON = Ontario
  - I.P.E = Île-du-Prince-Édouard
  - QC = Québec
  - SK = Saskatchewan
  - YT = Yukon
  - INC = Inconnu
- 89 Type de police
- 1 = Vie entière (y compris les régimes avec améliorations et les bonifications d'assurance libérée)
- Temporaire renouvelable (auparavant codée 2)
- A = Temporaire renouvelable annuellement (TRA)
  - B = Temporaire renouvelable au 5 ans (T05)
  - C = Temporaire renouvelable au 10 ans (T10)
  - D = Temporaire renouvelable au 15 ans (T15)
  - E = Temporaire renouvelable au 20 ans (T20)
  - F = Autre assurance temporaire renouvelable

---

<sup>a</sup> Sinistres déclarés tardivement : les décès soumis antérieurement ne doivent pas figurer dans les documents que vous produisez. Si des sinistres ont été déclarés tardivement, veuillez les inclure dans les données de cette année afin qu'ils se voient attribuer l'âge et l'année de police exacts en fonction de la date réelle de décès.

<sup>b</sup> Seulement pour les participants qui n'excluent pas ces types de cessation de leurs données.

Vie universelle (auparavant codée 3)

G = VU dont le coût d'assurance est renouvelable annuellement (VU-TRA)

H = VU dont le coût d'assurance est nivelé (VU-CAN)

P = VU avec paiements limités

Avenant temporaire (auparavant codé 4)

I = Temporaire renouvelable annuellement (TRA)

J = Temporaire renouvelable au 5 ans (T05)

K = Temporaire renouvelable au 10 ans (T10)

L = Temporaire renouvelable au 15 ans (T15)

M = Temporaire renouvelable au 20 ans (T20)

N = Autre avenant temporaire

5 = Temporaire 100 ans

6 = Autre assurance permanente

7 = Autre assurance temporaire

8 = Autre (indiquer les régimes inclus)

90

Assurance-vie sur plusieurs têtes

0 = Non

1 = Payable au dernier décès

2 = Payable au premier décès

3 = Type inconnu de police sur plusieurs têtes

91

Mode de paiement de la prime

0 = Indéterminé

1 = Annuel

2 = Mensuel

3 = Autre

92

Source des affaires

0 = Agent

1 = Courtier

2 = AGPP

3 = Autre

4 = Inconnue

93

Âge au dernier anniversaire et à l'anniversaire le plus proche

0 = Âge à l'anniversaire le plus proche

1 = Âge au dernier anniversaire

2 = Autre

94

Type de souscription

1 = Médicale

2 = Non médicale

3 = Inconnue

4 = Paramédicale

5 = Simplifiée\*



\* S'il est impossible de distinguer les polices à émission simplifiée des autres, fournir une estimation de l'exposition totale du groupe de contrats ayant fait l'objet d'une émission simplifiée.

- 95 Ne rien inscrire
- 96 Régime ajustable (une composante du régime est ajustable pour tenir compte de l'expérience, p. ex., prime, garantie en cas de décès, valeurs de rachat)  
0 = Inconnu  
1 = Non  
2 = Oui
- 97 Avec participation  
0 = Non  
1 = Oui
- 98 Indicateur sur une base préférentielle  
0 = Non  
1 = Oui
- 99 à 100 Catégorie préférentielle (si colonne 98 = 1; sinon, ne rien inscrire)  
01 = Catégorie préférentielle 1, non-fumeur  
02 = Catégorie préférentielle 2, non-fumeur  
03 = Catégorie préférentielle 3, non-fumeur  
....  
10 = Catégorie normale, non-fumeur  
  
11 = Catégorie préférentielle 1, fumeur  
12 = Catégorie préférentielle 2, fumeur  
....  
20 = Catégorie normale, fumeur  
  
21 = Catégorie préférentielle 1, fumeur de cigares  
22 = Catégorie préférentielle 2, fumeur de cigares  
....  
30 = Catégorie normale, fumeur de cigares
- 101 Code de transformation  
0 = Pas le résultat d'une transformation  
1 = De temporaire à permanente  
2 = De temporaire à temporaire  
3 = Transformation d'une VU-TRA  
4 = Transformation d'un contrat collectif  
5 = Transformation d'un autre type  
6 = Transformation de type inconnu  
7 = Ne sait pas s'il s'agit d'une transformation
- 102 à 109 Date de transformation (jjmmaaaa) pour les polices dont le code de transformation ci-dessus est 1, 2, 3, 4 ou 5.

- 110 La souscription comprenait-elle un test sanguin?  
0 = inconnu  
1 = oui  
2 = non
- 111 La souscription comprenait-elle un test d'urine?  
0 = inconnu  
1 = oui  
2 = non
- 112 La souscription comprenait-elle un test de salive?  
0 = inconnu  
1 = oui  
2 = non

#### **5. ÂGE AU DERNIER ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE**

Le taux de mortalité prévu en ce qui a trait à l'âge au dernier anniversaire est égal à la moyenne des taux de mortalité à l'âge à la souscription ou à l'âge atteint donné ainsi qu'au taux à l'âge le plus élevé suivant pour le même code d'année de police.